



EPERNAY CONSEIL IMMOBILIER

SARL au capital de 5000€ - RCS Reims 799 340 484

Siège social : 31 rue du Général Leclerc à EPERNAY (51200)

Tél : 03 26 51 50 00 E-mail : epernay@laforet.com

VENTES : Barème à compter du 01/07/2021

*Honoraire de transaction à usage d'habitation **

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 100 000€	10%
De 101 000€ à 180 000€	9%
De 180 001€ à 260 000€	8%
De 260 001€ à 500 000€	7%
Plus de 500 000€	6%
Immeuble	7%
Garage et parking à l'unité	2500€

**Avec un minimum de 7500€*

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

Cas particuliers* → Honoraires au titre d'un mandat de recherche ou de délégation pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraire ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

VENTE COMMERCES ET ENTREPRISES*

Prestations	Base	Honoraires TTC
Locaux, murs commerciaux, artisanaux, industriels, professionnels, fonds de commerce, fonds libéral, éléments incorporels (droit au bail, clientèle, enseigne)	Jusqu'à 100 000€	9.60%
	De 100 001€ à 200 000€	8.40%
	Au-delà de 200 000€	7.20%
Immeuble de rapport		7.80%

**Avec un minimum de 9000€ TTC à la charge du mandant.*

LOCATIONS : Barème à compter du 01/07/2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n° 89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur.
- **Entremise-négociation à la charge du bailleur** : Gratuit

Les honoraires sont plafonnés pour chacune des parties locataire et bailleur à une fois le montant du loyer charges comprises.

Honoraires pour les autres baux à usage commercial :

Locaux professionnels	Locaux commerciaux	Emplacement de stationnement
15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT	15% du loyer annuel HT

GESTION LOCATIVE : Barème à compter du 01/07/2021

- **Honoraires de gestion** : A partir de 5% HT du loyer annuel soit 6% TTC à la charge du bailleur.
- **Autre prestation** : Assurance loyer impayé : Voir détails en agence (sur devis)

N° TVA intra-communautaire : FR74 799340 484 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle N° CPI 5102 2018 000 033 198 délivrée par la CCI DE REIMS (51) – Activités : Transaction et gestion – Garantie financière Transaction et Gestion : QBE 110 esplanade du Général De Gaulle 92931 La Défense – Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.